

● (1510)

La liste est encore longue. On me rappelle aujourd'hui le rapport du comité des comptes publics. Le gouvernement conservateur avait établi un comité spécial pour étudier publiquement le très grave problème des dépassements de coût, mais ce gouvernement a rejeté l'idée. Je note avec intérêt le rapport unanime que le comité des comptes publics de la Chambre des communes a présenté aujourd'hui. Il a recommandé explicitement encore une fois le rétablissement immédiat du comité des dépassements de coût que nous avions formé et que le gouvernement actuel a supprimé. Il s'agit sûrement là d'une opinion que tout notre parti appuie, sans compter que c'est la position unanime du comité des comptes publics de la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Clark: Je dois signaler au président du Conseil privé (M. Pinard) que même s'il y a eu un certain nombre de projets de loi adoptés par le Parlement canadien, il y a eu plusieurs autres projets de loi proposés dans le discours du trône, mais proposés aussi dans les discours des ministres pendant le débat sur le discours du trône, et nous n'avons pas eu certaines des mesures importantes proposées pendant le discours du trône. Il y a eu la proposition. Il y a eu la promesse d'amendements aux lois touchant la Gendarmerie royale; nous n'avons pas eu cette législation. Il y a eu des propositions pour le développement d'une société de la Couronne, pour l'exportation des produits agricoles; nous n'avons pas eu de tels projets de loi. Il y a eu les autres choses promises par le gouvernement mais qui n'ont pas été encore «introduites» jusqu'à maintenant à la Chambre des communes.

[Traduction]

J'ai un commentaire à faire à propos de la mesure législative présentée hier, et c'est un commentaire élogieux. Ce que j'ai vu m'a beaucoup plu. J'ai eu l'occasion d'examiner le bill sur la liberté d'information que le secrétaire d'État et ministre des Communications (M. Fox) a déposé hier, mais je pense qu'il est juste de dire que le gouvernement n'aurait certainement pas présenté ce bill au cours de la présente législature sans le travail que l'ex-député de Peace River, M. Ged Baldwin, a accompli pendant plusieurs législatures . . .

Des voix: Bravo!

M. Clark: . . . et sans la présentation, à titre prioritaire, d'un bill sur la liberté d'information par mon collègue, le leader de l'Opposition officielle à la Chambre, alors président du Conseil privé, le député de Nepean-Carleton (M. Baker).

Je dois aussi parler d'une autre affaire, et peut-être que j'y reviendrai un peu plus tard dans mon discours, monsieur l'Orateur. Le président du Conseil privé a parlé de ce qu'il a appelé la campagne pour l'avenir du pays. Il a dit que cette

Ajournement d'été

campagne était survenue au cours de la présente session. Je voudrais lui dire au nom de mon parti et de mes collègues, que la campagne pour l'avenir de notre pays n'est nullement une chose du passé. Non, ce n'est pas une période du passé. La campagne pour l'avenir de notre pays est une chose qui doit préoccuper tous les députés à la Chambre des communes. Et j'ajouterai ceci: cet avenir ne se résume pas à gagner un référendum ni à tenter de régler les préoccupations des Québécois.

La campagne pour l'avenir de notre pays doit tenir compte des besoins particuliers et des particularités de tous les Canadiens, de toutes les régions, et des délais qui ne sont pas fixés par un référendum organisé par un parti, un gouvernement d'une seule province. La campagne pour l'avenir de notre pays se poursuit. Je dois dire, et j'y reviendrai un peu plus loin, qu'ayant eu l'honneur de participer au débat référendaire au Québec, je trouve que les actions du gouvernement témoignent souvent d'une insensibilité aux difficultés et aux aspirations de l'Ouest du Canada, attitude qui pourrait empêcher le Canada de surmonter ses difficultés et de se développer harmonieusement.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Le président du Conseil privé a affirmé que le gouvernement était parvenu à expédier des choses qui s'étaient accumulées par le passé. La présente législature ne devrait pas avoir uniquement servi à expédier les choses qui s'étaient accumulées. Nous avons un gouvernement majoritaire, un gouvernement qui n'a pas à s'inquiéter de choses qui préoccupaient mon gouvernement et qui ont fini par en avoir raison. Le gouvernement actuel a obtenu un mandat, non pas à cause de son programme parce qu'il n'en avait pas, mais au moins il a reçu le mandat d'agir, d'agir en gouvernement majoritaire pour s'attaquer directement aux graves problèmes de notre pays et tirer parti de son grand potentiel. Tel est le mandat du gouvernement et telle est l'unique occasion historique qui s'offre à lui.

Le président du Conseil privé, s'inspirant du discours du trône, a dit qu'on attendait beaucoup de la présente législature. Je l'ai moi-même confirmé au cours de cette session-ci. Mais surtout, nous avons placé beaucoup d'espoir dans l'actuel gouvernement. Il jouit d'une majorité. Il n'a pas encore tenté de modifier les règles du Parlement pour le démocratiser de sorte qu'il réussit à le contrôler. S'il n'est pas prêt à faire preuve d'initiatives, on ne peut espérer que le Parlement en fasse autant. Je signale au Président du Conseil privé et à ceux de ses collègues qui sont à la Chambre que les membres du cabinet ont le devoir de faire beaucoup plus que prendre de simples mesures administratives. Ils doivent faire face aux problèmes urgents et aux possibilités d'expansion économique qui existent au Canada. Je ne voudrais pas que nous consacrons une autre session de la 32^e législature uniquement à des mesures administratives.